

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par la soussignée, *greffière* de la Ville, que lors de la séance ordinaire du 9 mars 2021, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro 864-21

« Règlement concernant les jeux d'eau »

Règlement numéro 869-21

« Règlement modifiant le règlement 861-20 décrétant différents tarifs pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité de la Ville »

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance des règlements peut le faire en consultant le site internet de la municipalité ou en faisant une demande aux Services des affaires juridiques et greffe, par courriel au greffe@ville.sainte-catherine.qc.ca

Donné à Sainte-Catherine, ce 11 mars 2021



Me Pascalie Tanguay, greffière